

**Habitat 9120****Hêtraies-chênaies  
acidophiles atlantiques****Description de l'habitat**

La hêtraie-chênaie acidophile atlantique est une forêt mélangée de hêtres et de chênes qui occupe des sols pauvres à tendance acide. On en retrouve les formes les plus typiques sur les plateaux, les crêtes et les versants bien drainés de la région sablo-limoneuse, en zone atlantique. Le sol ne peut donc pas être trop humide, et il présente un humus relativement épais.

Cette forêt peut être dominée par le hêtre ou les chênes sessile et pédonculé. Lorsque le sol est franchement acide, ces essences sont souvent accompagnées par le bouleau et le sorbier des oiseleurs. L'une ou l'autre des essences dominantes sera favorisée par la gestion forestière. Le hêtre a souvent été favorisé par plantations et traitement de la forêt en futaies denses (« forêts cathédrales » comme en forêt de Soignes). Tandis que les chênes, essences qui nécessitent un bon ensoleillement pour leur régénération, ont plutôt été favorisés par des coupes fréquentes du taillis ou du taillis-sous-futaie.

La hêtraie-chênaie acidophile contient dans son sous-bois des arbustes tels que la bourdaine, le houx, et parfois le néflier sur les sols les plus pauvres. Sur les sols les moins pauvres, on aura plutôt affaire au charme, au noisetier et à l'érable sycomore.

Dans certaines situations, l'homme peut avoir modifié drastiquement la composition en essences forestières de cet habitat, bien que la flore herbacée soit toujours similaire à l'habitat originel. On pourra donc observer des peuplements parfois exclusifs de charmes, ou encore des peuplements de colonisation (à la suite d'une mise à blanc par exemple), composés de bouleaux, peupliers trembles, sorbiers des oiseleurs, saules marsaults...

**Espèces herbacées typiques**

Les espèces rencontrées dans la strate herbacée sont des espèces des sols acides, comme la germandrée scorodaine, le polytric élégant (une mousse) ou la fougère aigle. Cette dernière peut d'ailleurs former de grandes plages couvrant le sol, au même titre que la ronce.

Dans les stations les plus pauvres en éléments nutritifs, on retrouvera des espèces comme la myrtille, la lâche à pilules ou la canche flexueuse.



© L. Wibail

Sur les sols les plus riches et/ou humides, on relèvera par exemple la présence du millet des bois, de la luzule printanière, de l'oxalide petite oseille ou de la circée de Paris.

Certaines de ces forêts sont bien connues pour les floraisons printanières du muguet, du maianthème à deux feuilles ou de l'anémone sylvie qui garnissent le sous-bois, souvent avant la feuillaison des arbres.

**Répartition et statut**

La hêtraie-chênaie acidophile atlantique fait partie, comme son nom l'indique, du domaine atlantique, qui est constitué de l'essentiel du nord du sillon sambrosan et d'une partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle y bénéficie d'un climat doux et bien arrosé. Des exemplaires bien typiques de cet habitat sont présents dans les régions de collines sablonneuses à couverture limoneuse peu épaisse du Brabant.

Ce type de forêt, bien que peu fréquent à l'échelle wallonne, est bien représenté dans les quelques massifs boisés de Basse et de Moyenne Belgique, mais il s'est raréfié de par sa localisation dans une région fort peuplée, où la pression foncière est forte (zone d'habitat, agriculture...).

**Intérêt écologique**

La hêtraie-chênaie acidophile ne comporte pas d'espèces végétales vraiment rares. Le houx et le néflier y méritent toutefois une attention particulière.



Néflier.

La valeur écologique de la chênaie-hêtraie acidophile atlantique tient surtout à la rareté des massifs forestiers en général dans le contexte de la région limoneuse, et donc au fait qu'il s'agit du refuge de toute une série d'espèces forestières dans cette région, notamment des espèces d'intérêt communautaire (comme les pics mar et noir).

Il s'agit souvent d'îlots témoins de la forêt originelle, même s'ils ont été dénaturés par les pressions très fortes de l'homme sur la forêt (les hêtraies sont en majorité issues de plantation). Certaines de ces forêts possèdent néanmoins encore une population importante d'espèces herbacées dites « de vieilles forêts », de grande valeur patrimoniale.

### Menaces

Outre les menaces générales qui pèsent sur toutes les forêts feuillues (exploitations mal menées, surdensité de gibier...), les hêtraies-chênaies acidophiles atlantiques sont particulièrement sensibles sur des points spécifiques :

- par leur localisation géographique dans des zones fortement peuplées, elles sont relativement menacées par l'urbanisation (lotissements) avec comme conséquences une diminution de leur surface et une dégradation par la fréquentation localement excessive du public (piétinement, coupes pour la sécurité des usagers, entretien excessif du sous-bois, eutrophisation en lisière et le long du réseau de transport...);
- dans les forêts au rendement économique moindre, la probabilité de transformation en peuplements exotiques résineux ou feuillus (chêne rouge, châtaignier) n'est pas négligeable ;
- par la nature de leurs sols, il s'agit également de forêts particulièrement sensibles au tassement par les engins lourds lors de l'exploitation forestière ;

- de plus, ces sols pauvres conviennent très bien au cerisier tardif, une espèce exotique qui y est très envahissante et peut former des sous-bois denses. Dans une moindre mesure, le rhododendron peut aussi y être envahissant.

### Objectifs de gestion

Malgré la pauvreté relative de ses sols, la hêtraie acidophile atlantique possède un bon potentiel de production à base de hêtre et de chêne. Il faudra donc veiller à favoriser la biodiversité en diversifiant les micro-habitats, tout en permettant l'exploitation économique de la forêt.

### Mesures

Lors des exploitations, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- ne pas pratiquer de coupes à blanc, sauf lorsque la régénération de certains habitats comme les chênaies le justifie ;
- conserver les semenciers des essences minoritaires ;
- maintenir du bois mort sur pied ou au sol, des gros arbres, les arbres à cavités ou sénescents, ainsi que des îlots de sénescence, afin d'augmenter la capacité d'accueil de la faune et de développer des micro-habitats caractéristiques des forêts « naturelles » ;
- éviter le tassement des sols (choix d'un matériel léger pour l'exploitation, établissement de cloisonnements, exploitations par temps sec ou par temps de gel, cahier des charges plus strict) ;
- ne pas détruire les rémanents après exploitation ;
- ne pas exploiter durant la période de nidification des oiseaux (du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin).

Lors de la régénération, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- favoriser la régénération naturelle, ce qui assure un état de fonctionnement plus proche d'une hêtraie-chênaie naturelle ;
- ne pas chercher à vouloir densifier à tout prix le boisement, ce qui permet de laisser la place aux peuplements clairs, aux espèces appréciant un bon ensoleillement ou aux milieux ouverts ; par exemple, préserver une surface non replantée afin de laisser agir la recolonisation naturelle ;
- limiter la monoculture du hêtre et ainsi éviter l'épuisement des sols ; le rôle d'accompagnement sylvicole du bouleau et du sorbier des oiseleurs doit également être mis à profit (amélioration des sols, augmentation de la biodiversité, disponibilité alimentaire pour le gibier).



© P. Hauteclair

*Maianthemum à deux feuilles.*

En tous temps :

- lutter contre la surdensité de gibier et respecter un équilibre forêt-gibier qui garantisse le bon fonctionnement de la forêt et en particulier la régénération naturelle ;
- ne pas utiliser de pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...);
- réglementer la fréquentation des massifs, en réservant des zones de quiétude ;
- lutter contre l'envahissement par le cerisier tardif ;
- convertir les peuplements exotiques en peuplements feuillus ;
- au sein des grands massifs, identifier des secteurs de quelques dizaines d'hectares à affecter en réserve intégrale.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

